

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 26

DATE DE LA CONVOCATION

18 06 13

DATE D’AFFICHAGE

18 06 13

Objet :

2013-04-07-20

Patrimoine : labellisation
« Villes et Pays d’Art et
d’Histoire »

L’an : 2013

Et le : QUATRE JUILLET

A : NEUF Heures TRENTE

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réunion au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARTHES** (CdC Saint-Ponais), **JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **JL.BELLIDO** (CdC Le Minervois), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **A.CALVET** (CdC Saint-Chinianais), **R. CHABBERT** (cdc Le Minervois), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **A.FRANCES** (CdC Canalirou), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **ME PEGURIER** (Bédarieux), **H.POUMEYRAC** (CdC Le Minervois), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **M.SALEMBIER** (CdC Orb et Taurou), **J.SOULIGNAC** (CdC Saint-Ponais), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères)

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
RECUE

15 JUL. 2013

Bureau des Politiques
Publiques

2013-04-07-20

Objet : Patrimoine : labellisation "Villes et Pays d'Art et d'Histoire"

La Mission Patrimoine du Pays Haut Languedoc et Vignobles travaille depuis plusieurs mois sur la faisabilité d'une candidature au label national « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ».

Conformément aux directives de la DRAC Languedoc-Roussillon et afin d'amorcer un partenariat avec les services de l'Etat, le Pays a fait part, début novembre 2012, de cette volonté dans une déclaration d'intention. Une invitation de la DRAC, le 4 juin 2013, a permis de recevoir, en retour, les consignes et remarques de l'ensemble des services du Ministère de la Culture et de la Communication. Cette rencontre a eu pour objectif d'affiner le positionnement identitaire de notre territoire ainsi que les axes du travail envisagés dans le cadre de la labellisation Pays d'Art et d'Histoire.

Une mission d'expertise, d'une durée de 6 mois, a été lancée le 6 juin. Elle doit permettre de répondre à un double objectif :

- préciser le positionnement du territoire, au moyen d'un inventaire et de thématiques identitaires,
- développer les contenus des thématiques identitaires, en vue de l'élaboration du dossier de candidature.

Concomitamment, la mission Patrimoine développe, en concertation avec les partenaires et en production partagée, le projet culturel du dossier de candidature.

La conduite de cette candidature est placée sous la tutelle d'un comité de pilotage.

Ce dernier est tenu informé de l'avancement de la mission et se réunit à la fin de chacune des étapes.

Il est composé d'un :

- collège d'élus
- collège d'experts
- collège d'associatifs

Ce comité de pilotage pourra associer, selon les thèmes abordés, d'autres membres à titre consultatif.

Un Comité Technique regroupant les partenaires institutionnels (DRAC, Conseil général de l'Hérault, PNR du Haut-Languedoc...) est également mis en place et sera associé de fait au Comité de pilotage.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur les orientations proposées, et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur les orientations proposées, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 04 juillet 2013.

Le Président
Francis BOUTES

